L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JANVIER 1852.

G. E. WEISSE,
IMPRIMEUR DE CHARTES.

Journal Officiel de l'Etat, du District Commercial et du Conseil de la Province Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 7 JANVIER

Canal Carondelet.

Nous avons reçu, convoqué à la réunion des représentants de notre ville, [illegible] Le réunion a lieu ce soir à huit heures. Le réunion a lieu au salon de bal du Globe. Il [illegible] des instructions positives [illegible] du Canal Carondelet sur la ligne [illegible] à la navigation.

M. François Calonne, a expliqué [illegible] ceux MM. Tobeau, D[illegible] successivement la pa[illegible]

[illegible] l'assemblée le projet [illegible]

RATIFIÉ A LA COMPAGNIE D'ORLEANS.

[illegible] d'aujourd'hui du bayou St [illegible] Cette dernière important beau[illegible] de la ville de la Nlle O[illegible] [illegible] Canal Ponts [illegible] Navigation [illegible] Compagnie de Navigation [illegible] Etat de la Louisiane, [illegible] Compagnie de Navigation [illegible] Compagnie formée pour [illegible] Compagnie de Navigation [illegible]

[